

DEVENEZ PRO DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE



**RECONNU
GRENELLE
ENVIRONNEMENT**

Pour qui ?

Tous les corps d'état du bâtiment concourant aux travaux d'amélioration énergétique (structure, enveloppe, équipements techniques...) sont concernés.

Pourquoi ?

A compter du **1er juillet 2014**, votre seul moyen de faire bénéficier vos clients de l'**Eco-conditionnalité** (crédit d'impôt développement durable, éco-prêt à taux zéro), sera d'être titulaire d'une qualification reconnue « Reconnu Grenelle de l'Environnement » (RGE) comme les PROS DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE

Comment ?

Un parcours simple* : Si vous êtes titulaire d'une qualification Qualibat ou Qualifelec

Suivez les formations



Vous êtes remboursé :

- A 100 % du coût pédagogique
- Pour les salariés, un forfait de 100 € par jour pour les frais annexes.

Attention, ces financements ne sont pas acquis pour l'année 2014.

Financement Formation

Programme de formation

FEEBAT Module 1 Identifier les éléments clés d'une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments existants

FEEBAT Module 5.1 RT 2012 - Perméabilité à l'air : Gérer les interfaces d'un chantier en résidentiel basse consommation

Contact et infos

Institut de Formation et de Recherche du BTP
Lionel PICARD
Tèl : 04 91 76 44 10
Fax : 04 91 22 10 28
Mèl : ifrbtp.paca@yahoo.fr

* D'autres parcours sont possibles, renseignez-vous auprès de votre Fédération